

DEVENIR JUGE D'INSTRUCTION

*Un métier très haut
placé...*

QUELLE EST SA FONCTION ?

La quête de la vérité:

Le juge d'instruction instruit les crimes et les délits complexes, et les met en état d'être jugés. Pour cela, il est chargé de rassembler les pièces du dossier, de réunir les éléments d'information, et d'interroger les témoins. **Il mène l'enquête** « à charge et à décharge ».

Une position clé:

Le juge d'instruction est à la fois celui qui enquête et celui qui prend les décisions. Comme enquêteur, il organise le travail de la police judiciaire, en déléguant ses pouvoirs. Il procède ainsi à l'audition de témoins, aux interrogatoires et aux confrontations. Comme juge, il délivre les mandats d'arrêt, ordonne les perquisitions, autorise les écoutes téléphoniques, met les suspects en examen, demande un placement en détention provisoire au juge des libertés et de la détention... Une fois son travail terminé, il peut décider du non-lieu d'une affaire ou de son renvoi devant la juridiction compétente.

ELEMENTS SYMBOLIQUES: BALANCE DE LA JUSTICE ET MARTEAU



Où exerce-t-il sa profession ?

Désigné par le président tribunal de grande instance, le juge d'instruction doit, dans le cadre de son exercice, trouver sa ligne de conduite entre respect du Code de procédure pénale et éthique professionnelle

- Entouré de professionnels :

Afin de mener son enquête, il travaille en collaboration avec de nombreux professionnels : **officiers de police judiciaire, gendarmes, avocats, service médico-légal, experts judiciaires...** Il doit ensuite rendre **seul** une décision, en fonction des résultats de l'enquête.

Une fois l'instruction ouverte et le dossier obtenu, sa mission est d'établir la vérité sur les faits. Pour conduire son dossier à terme, il le porte devant le **tribunal correctionnel** ou la **cour d'assise**, ou conclut à un non-lieu.



**Tribunal de
grande
instance et
correctionnel**



**La cour
d'assises
spéciale du
palais de justice
de Paris**

FORMATIONS POSSIBLES

- Comment devenir juge d'instruction ?
- Quatre années d'études après le bac, **au minimum**, sont requises pour se présenter à l'incontournable **concours de la magistrature**.
- Trois options sont possibles : un cursus de **droit à l'université**, l'intégration d'un **IEP** (institut d'études politiques) ou l'entrée dans une **école normale supérieure**.
- Après un Master 1 ou 2 et l'obtention d'un IEP, le passage par les bancs de l'**École Nationale de la Magistrature (ENM)** est fondamentale.
- L'École Nationale de la Magistrature

Pour y accéder, il faut passer un concours. Une fois intégrés, les élèves magistrats suivent une formation de 31 mois qui allie théorie et pratique avec de nombreux stages.

robes de magistrat



QUALITES NECESSAIRES !

- **Humain et juste :**

De solides connaissances en droit sont, bien sûr, exigées. Mais un magistrat doit aussi être attentif et disponible, humble et autonome, capable d'initiative et de synthèse, réactif et organisé, conciliant et compréhensif, autoritaire et investi. Il doit avoir également le sens du contact humain. Au quotidien, il est animé par la recherche de la vérité et le sens de l'équité.

- **Impartial et psychologue :**

L'action du magistrat s'inscrit de plus en plus dans un travail collectif. Il doit prendre le temps de consulter les différents partenaires avant de rendre, en toute objectivité, sa décision finale. Celle-ci est parfois lourde de conséquences pour les personnes impliquées. Faire preuve de psychologie est indispensable pour appréhender au mieux les affaires à traiter. Des talents de médiateur sont très appréciés pour apaiser les conflits et gérer les événements difficiles.

LES AVANTAGES



Etre magistrat c'est tous les jours intervenir dans la vie de ses concitoyens, pour **régler les conflits** qui les opposent, et cela dans tous les domaines : civil, social, familial, rural, pénal etc.

C'est **apporter des solutions** à des conflits parfois vifs et par voie de conséquence réduire les tensions, c'est **rétablir des équilibres** quand l'un s'est positionné au détriment de l'autre, c'est mettre fin à toutes sortes d'injustices dans tous les domaines de la vie, c'est veiller au **respect des droits** de chacun, c'est **protéger** les uns contre les agressions des autres, c'est **accompagner** et **aider** des personnes en difficulté, c'est analyser et faire évoluer le droit dans un environnement social, juridique et humain en constante évolution.

Etre magistrat, c'est **accueillir**, c'est permettre aux personnes concernées de s'exprimer, c'est **écouter**, s'interroger en permanence, douter souvent, tenter de comprendre toujours, essayer de faire la part des choses entre la sincérité, l'erreur et le mensonge. C'est **découvrir** chaque jour toutes les facettes, parfois surprenantes, quelques fois stupéfiantes, de la nature humaine.

C'est aussi et surtout, pour les juges du siège, alors que chacun, particulier ou professionnel, vient proposer une solution, **prendre la décision finale !**

LES INCONVENIENTS



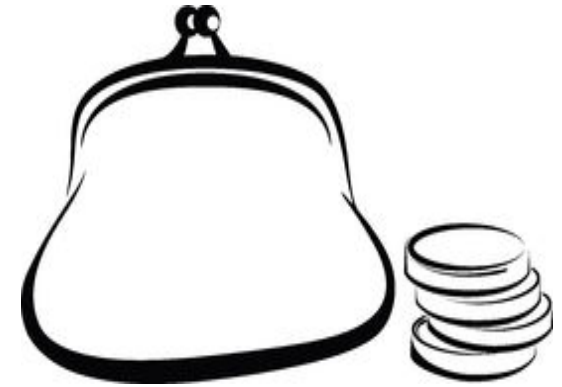
- Le concours d'accès est **difficile** mais il reste accessible à tout étudiant qui travaille régulièrement pendant toutes ses années de faculté, et qui, et c'est souvent là que certains **décrochent**, est disposé et surtout capable, dans la dernière ligne droite avant le concours, de s'investir complètement dans la préparation, ce qui **exclut de nombreuses activités de loisirs** pendant quelques mois. Mais une période d'efforts intenses avec à la clé un travail exceptionnel pendant plusieurs dizaines d'années, cela peut valoir le coup.
- Il y a sans doute aussi une **insuffisante connaissance du métier** de magistrat. Le travail quotidien d'un magistrat est rarement montré ou explicité. Cela d'autant plus que l'essentiel du travail se passe en dehors de l'audience, dans l'étude d'un dossier et la rédaction d'un acte de procédure. Le magistrat étudie l'affaire, **seul** ou en délibéré avec d'autres magistrats selon la nature de l'affaire. Au ministère public, les magistrats étudient les plaintes **dans leur bureau**, échangent avec les enquêteurs, rédigent des réquisitoires. Pour eux aussi l'audience n'est qu'une partie de leur activité. L'essentiel du travail est réalisé **loin des regards du public**.
- Certains soulignent la relativement **faible rémunération**, surtout en **début de carrière**, au regard de la **longueur des études**, du niveau du concours d'entrée, et des responsabilités exercées.

Symbole de la Justice



LES TABLES DE LA LOI

LE SALAIRE



- Après réussite au concours de la magistrature, un élève magistrat perçoit **1662 euros brut par mois**.
- En début de carrière, un magistrat titulaire perçoit **2092 euros brut par mois**.
- Un magistrat gagne entre **1 662 € bruts** et **6 950 € bruts** par mois en France, soit en moyenne **4 306 € bruts par mois**.

POURQUOI CE METIER ?

- **C**e métier me plairait énormément car je déteste l'injustice, l'inégalité entre les citoyens, l'absence du respect des droits et de la loi.
- **M**on but et mon objectif seraient de faire régner la paix et l'ordre dans la société.
- **L**es études ne me font pas peur puisque je suis déterminée, j'ai envie de réussir et d'exercer un métier que j'aimerai toute ma vie.
- **J**e pense avoir les qualités nécessaires pour ce métier à hautes responsabilités car je suis autonome, sérieuse, attentive et à l'écoute des gens, réactive, organisée, investie dans ce que je fais et compréhensive. L'autorité viendra en grandissant...
- **L**e fait de mener sa propre enquête m'attire ainsi que de collaborer avec des avocats, des experts judiciaires ou encore des officiers de police judiciaire.

Emma PRAS